



Tarifs Printemps 2018

	ENFANTS RESIDANT SUR :							
	CELLETES				CORMERAY - CHITENAY			
Quotient	de 0 à 749,99	de 750 à 1099,99	de 1100 à 1499,99	au-delà de 1500	de 0 à 749,99	de 750 à 1099,99	de 1100 à 1499,99	au-delà de 1500
Une journée (7, 9 ou 11/05/2018)	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €
25/04 au 27/04/2018 (3 jours)	27,00 €	30,00 €	33,00 €	36,00 €	30,00 €	33,00 €	36,00 €	39,00 €
30/04 au 04/05/2018 (4 jours)	36,00 €	40,00 €	44,00 €	48,00 €	40,00 €	44,00 €	48,00 €	52,00 €
	SEUR				AUTRES COMMUNES			
	de 0 à 749,99	de 750 à 1099,99	de 1100 à 1499,99	au-delà de 1500	de 0 à 749,99	de 750 à 1099,99	de 1100 à 1499,99	au-delà de 1500
Une journée (7, 9 ou 11/05/2018)	14,00 €	15,00 €	16,00 €	17,00 €	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €
25/04 au 27/04/2018 (3 jours)	42,00 €	45,00 €	48,00 €	51,00 €	51,00 €	54,00 €	57,00 €	60,00 €
30/04 au 04/05/2018 (4 jours)	56,00 €	60,00 €	64,00 €	68,00 €	68,00 €	72,00 €	76,00 €	80,00 €

*Les tarifs sont calculés déductions faites des participations CAF ou MSA et des communes participantes.

Cotisation par année et par famille : **15,00 €** pour l'année 2018

Les repas ne sont pas compris dans les tarifs. Ils sont à régler à la Mairie de Cellettes (ordre "Trésor Public") : prix du repas entre 3,30€ et 3,65€, suivant le quotient familial, à régler le jour de l'inscription (goûters fournis par le Centre de loisirs)